

« TOUT SAUF BOURGEOIS ET RÉACTIONNAIRE »

NAJAT VALLAUD-BELKACEM, CONSEILLÈRE GÉNÉRALE (PS), EST DEPUIS MARS 2008 6^e ADJOINTE AU MAIRE DE LYON EN CHARGE DES GRANDS ÉVÈNEMENTS, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE LA JEUNESSE. ELLE EST ÉGALEMENT PORTE-PAROLE DE SÉGOLÈNE ROYAL DEPUIS MARS 2009. INTERVIEW.



Najat Vallaud-Belkacem

Photo DR

Comment la diversité est-elle prise en compte dans la politique culturelle de la Ville de Lyon ?

Lyon a mené une action pionnière en faisant preuve d'ambition dans ce domaine, mais rien n'est jamais acquis. Nous travaillons au quotidien pour que cette question soit prise en compte dans toutes nos politiques publiques. La métropole lyonnaise s'est ainsi engagée à développer une politique de la diversité dans le cadre d'un Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) négocié avec les collectivités territoriales et l'Etat. Nous avons par exemple obtenu que la culture soit prise en compte dans cette contractualisation, ce qui est unique en France. Mais ça passe aussi par une forme de sensibilité et de conviction qu'aucun texte ne pourra jamais suppléer : de ce point de vue, il existe un vrai consensus parmi les élus lyonnais en responsabilité.

La charte de l'UNESCO sur la diversité culturelle existe mais quels types de charte y a-t-il entre la ville et les associations pour promouvoir cette diversité ?

Encore une fois, Lyon a montré l'exemple en instaurant une charte de coopération culturelle qui incite les grandes institutions, notamment municipales, à s'impliquer dans les actions menées par les associations et les habitants des quartiers prioritaires. Mais c'est vrai que nous travaillons en ce moment à la rédaction d'une charte spécifique sur la diversité culturelle.

Comment les associations permettent-elles de valoriser les cultures des quartiers et les cultures alternatives ?

C'est toute la vertu du monde associatif que de refléter toute la diversité d'une ville. On peut citer l'exemple du festival L'*Original Hip-hop* qui, depuis six ans prend toujours plus d'ampleur en ouvrant les cultures urbaines à un public sans cesse plus large. D'autres associations, telle que le Centre des musiques traditionnelles Rhône-Alpes, travaillent sur le terrain pour repérer et valoriser toutes les formes musicales de la diversité culturelle.

Le CUCS promeut la diversité dans les quartiers. Mais ce printemps trois associations favorisant les langues étrangères ont perdu leurs subventions. Qu'en pensez-vous ?

Je crois vraiment que les cultures, que l'on accuse parfois un peu trop rapidement d'être communautaires, doivent être vécues comme étant des sas d'intégration, pour des populations que l'on ne touche pas facilement par ailleurs. Soit on décide alors de ne pas les toucher du tout, soit on réfléchit à ce qui peut être prioritaire. Pour moi ce qui est prioritaire, c'est de garder le contact avec elles, pour les inciter dans un second temps à s'ouvrir aux autres. Il faut donc inscrire la diversité dans notre politique culturelle : c'est pour cela que j'ai par exemple invité l'une de ces associations (berbère) à organiser le bal du 14 juillet.

Les lieux dédiés aux cultures alternatives ferment petit à petit à Lyon. Y'a-t-il une volonté de faire disparaître cette culture au profit de la culture institutionnalisée ?

Certainement pas. D'abord, il y a une part de fantasme à idéaliser ainsi le passé. Je suis sûre qu'il se passe bien plus de choses aujourd'hui à Lyon qu'il y a 20 ou 30 ans. Mais la vraie différence est peut-être dans les institutions culturelles qui se sont ouvertes à ces cultures qui auparavant étaient marginalisées. Pour ne citer qu'un exemple, les Pockemon Crew sont passés du parvis à la grande salle de l'Opéra en quelques années seulement, et la programmation des Célestins comme celle des Subsistances sont tout sauf bourgeoises et réactionnaires.

« UNE CHARTE SPÉCIFIQUE SUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE »

11